



C A B O A C A B

Post Play Express

Vol.7, No. 4, Décembre 2015



PASSEZ DE BELLES FÊTES

JOYEUX NOËL

BONNE ANNÉE

LE PRIX FRANK BALDWIN REMIS À REG JEWKES

Soumis par Reg Caulfield, Superviseur de la Nouvelle-Écosse



Ce prix a reçu le nom d'un homme tout à fait spécial dont on a souvent dit qu'il était le parrain du basketball en Nouvelle-Écosse. Il a laissé un legs et un amour du sport qui sont sans égal. Frank était un ardent supporter des officiels et il était toujours là pour aider leur progression.

Les officiels de basketball de la Nouvelle-Écosse sont fiers de remettre ce prix prestigieux à M. Reg Jewkes en reconnaissance de ses 40+ années d'engagement remarquable en basketball et de contribution au développement de la base. L'honnêteté, la gentillesse et l'aptitude à aider les autres constituent quelques-unes des qualités que Reg et Frank partagent.

Reg a commencé à arbitrer à Truro, Nouvelle-Écosse, en 1973, peu après le début de sa carrière d'enseignant. Il a arbitré durant plus de 40 ans à tous les niveaux du basket. Son amour du sport est né de sa carrière d'athlète à l'école secondaire de Springhill et de son désir de suivre les traces de ses bons amis, les frères Caulfield. Deux officiels vétérans de Truro, Lloyd Sutherland et Keith Finck, lui ont servi de mentors. Reg a rejoint ses deux mentors lorsqu'il a reçu le prix Wink Willox, remis par l'Association canadienne des arbitres de basketball.

On réfère souvent à Reg comme le « Lapin Energizer » à cause de sa solide éthique de travail et sa ténacité. Reg a arbitré durant 11 ans au niveau de l'AUS et a travaillé lors de nombreux championnats nationaux. Il devint l'un des meilleurs officiels de la Nouvelle-Écosse. Sa passion pour le sport n'a pas d'égale et il a occupé différents postes administratifs tels que vice-président, évaluateur provincial, superviseur régional, assignateur régional, commissaire collégial et évaluateur national. Il a agi comme évaluateur à 15 championnats nationaux.

Depuis sa décision de quitter l'arbitrage actif, il passe beaucoup de temps au développement des arbitres de la base. Son engagement et sa contribution à ce niveau ont aidé au succès de NSBO au chapitre de la croissance des officiels.

COMMISSION CANADIENNE DES OFFICIELS DE BASKETBALL

Soumis par Morgan Munroe
Président de l'ACAB et de la Commission

En septembre, j'ai été élu président de l'ACAB. C'est un honneur d'occuper un poste tenu antérieurement par quelques illustres personnes qui ont jeté les bases de notre organisme. Inutile de dire que c'est avec humilité que j'entreprends de suivre leurs traces. J'espère faire ma part au cours des deux prochaines années pour favoriser la progression des officiels à tous les niveaux de notre sport.

Tout au long de cet article, j'utiliserai l'acronyme CCOB pour parler la nouvelle Commission canadienne des officiels de basketball.

Contexte

L'ACAB a été créée en 1974. Les détails se retrouvent dans le Guide d'information sur notre nouveau site internet à l'adresse www.cabocanada.ca. Je ne présente qu'un aperçu des détails, mais l'élan pour former l'organisme est venu de la tenue des Jeux olympiques d'été à Montréal en 1976. Plusieurs endroits au Canada ne connaissaient pas le basketball international et n'étaient pas familiers avec les règles de la FIBA. Ainsi, il fut décidé que des représentants du côté administratif du sport, tels les présidents des associations provinciales d'arbitrage ainsi que les amateurs des règles, les interprètes, fassent partie du Conseil national. Le présent Conseil national se compose de deux représentants par province, l'interprète et le président ou superviseur qui remplit le rôle administratif. Les six autres membres sont le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier, l'interprète national, le responsable de la formation et le président sortant.

En 1974, ce furent probablement des moments exaltants pour les membres du premier exécutif. Toutefois, les choses ne se sont pas toujours déroulées sans heurts. Le Guide d'information en fait état. Le désir d'entreprendre quelque chose de nouveau et d'avant-garde en arbitrage au Canada doit avoir été à la fois stimulant et intimidant. On peut dire qu'il en est de même pour les personnes de la CCOB. Nous nous efforçons de bonifier le travail magnifique déjà réalisé par l'ACAB. Tels les Ted Earley, Al Rae, Fred Horgan et leurs contemporains au milieu des années 1970, les membres de l'ACAB siégeant sur la CCOB, Tim Heide, Nadine Crowley et moi-même sommes excités et optimistes face à l'occasion qui se présente à nous, mais ce n'est pas sans un certain niveau d'appréhension. Une nouvelle ère commence et nous l'approchons en sachant que nous ne possédons pas toutes les réponses. Ce que nous avons, avec nos partenaires de Canada Basketball, du SIC et de l'ACSC, c'est une vision des étapes qui, nous l'espérons, seront franchies dans le processus d'évolution de l'arbitrage au Canada.

Le Rôle de l'ACAB au sein de la CCOB

Qu'on me comprenne bien ici. L'organisme connu sous le nom de ACAB va continuer d'exister et de jouer un rôle intégral dans le monde du basket au Canada. Toutefois, comme toute organisation qui connaît du succès, l'ACAB doit s'adapter aux nouvelles réalités du sport en 2015 et aller de l'avant. Au cours des 41 années depuis la création de l'ACAB, le sport du basket a changé. Les règles ont subi de profondes modifications et la philosophie et les méthodes d'entraînement ont dû changer pour s'ajuster à la vitesse et au côté athlétique du sport moderne. Le rôle des officiels sur le terrain a dû aussi changer et s'adapter. L'identification, l'entraînement, l'évaluation et la gestion

des officiels devaient et ont changé également. La CCOB constitue la prochaine étape dans ce processus. Au cours des quatre dernières décennies, on peut penser à nombre d'organismes, entreprises et associations qui ont changé et sont demeurés viables et prospères comme résultat d'une évolution et même, dans certains cas, d'un changement de marque et d'image afin de refléter la réalité du monde dans lequel ils évoluent. Malheureusement, nous pouvons aussi songer à plusieurs entreprises ou groupes qui ont cessé de fonctionner et ont été relégués à l'histoire comme résultat soit d'une mauvaise gestion ou de circonstances hors de leur contrôle qui les ont rendus obsolètes. Votre exécutif vise à guider l'ACAB dans une période de transition afin de maintenir sa pertinence et son intégrité pour vous, nos membres, et nos partenaires.

Les changements dans la structure de la gouvernance globale du sport sont en partie derrière la décision de mettre sur pied la CCOB. Il fut un temps où les six entités régionales de FIBA jouissaient d'un certain degré d'indépendance. Ce n'est plus le cas et les six organismes se rapportent désormais à l'entité «parentale» de FIBA World. Cela a aussi eu un impact sur l'arbitrage. L'exécutif précédent l'a remarqué il y a près d'un an, lorsque notre interprète national fut avisé que les experts des règles de FIBA ne répondraient plus aux questions de l'ACAB. Pourquoi cela? Parce que l'ACAB, membre de Canada Basketball, n'était pas reconnu par FIBA. Seulement l'organisme national de régie peut avoir accès à l'information en provenance de FIBA. Nous, en tant qu'individus ou membres de l'ACAB, pouvons être en désaccord avec cette réponse, mais, si l'on se détache pour un instant du côté émotif de la question et la considérons d'un point de vue affaires, on peut comprendre pourquoi une telle position. Il y a plus de 200 organismes nationaux de régie. Si chaque officiel ou son organisation locale ou régionale communiquait avec FIBA directement sur des questions de règle, on peut s'imaginer un embouteillage monstre et une inefficacité évidente. De même, le potentiel que le message soit mal saisi s'en trouverait augmenté de façon exponentielle. L'effort de contrôler le nombre de fois et de personnes à qui parler revêt un côté pratique indéniable.

Tel que mentionné, FIBA ne communique qu'avec les fédérations nationales. C'est le rôle de Canada Basketball au Canada. CB serait le premier à admettre qu'il ne dispose actuellement pas de personnel professionnel attitré à l'arbitrage et aux programmes devant s'y rattacher. Du point de vue de FIBA, le meilleur terme que je peux utiliser pour décrire sa vision de l'ACAB, avant de signer l'accord relatif à la CCOB, est anomalie. Outre les Américains, nous étions le seul organisme d'arbitrage non complètement couvert par un organisme national de régie. Certains voient une anomalie, comme celle dont il est ici question, de façon affectueuse, comme un insigne d'honneur, un groupe qui se tient debout face à la puissance d'une entité internationale sans visage. Certains se plaisent dans la contradiction. Cette manière de penser peut avoir un certain mérite à l'occasion, mais permettez-moi de poser la question suivante. En 2015, combien d'officiels sur le terrain sont des «contraireux»? Il en existe peut-être quelques-uns, mais je spéculerais que leur nombre diminue et qu'ils délaissent l'arbitrage ou joignent la majorité. Combien d'organismes font la promotion d'officiels qui s'éloignent de beaucoup des mécaniques et des signaux enseignés par la province? Tolérerions-nous des officiels qui créent leur propre interprétation des règles ou décident d'ignorer les règles? Cela devrait être une question rhétorique. Généralement, les officiels voient le bienfait de la constance et du travail selon les paramètres de l'organisme le plus haut. En 2015, il n'est simplement plus viable pour l'ACAB d'être une «anomalie» aux yeux de l'organisme mondial. En adhérant à la CCOB, nous pouvons avoir recours à la richesse d'information que possède FIBA à l'intention des officiels.

Comme organisme, FIBA a voué des ressources financières au volet de l'arbitrage. Non seulement un travail remarquable a été réalisé dans le domaine traditionnel de l'enseignement des règles, mais des actions additionnelles ont porté sur la révision des mécaniques utilisées partout dans le monde. Encore plus impressionnant est le travail réalisé dans la création d'exemples vidéos sur les règles et les mécaniques ainsi que sur des programmes d'entraînement physique et psychologique. La liste des améliorations s'allonge de façon exponentielle. À titre de membres de la CCOB, les membres de l'exécutif de l'ACAB auront dorénavant accès à ces ressources et pourront les partager avec les membres.

Nouvelles initiatives possibles

Permettez-moi de parler d'un nouveau projet en regardant un peu dans le passé et en utilisant une comparaison personnelle. J'ai commencé ma carrière d'arbitre en 1989. Comme d'autres officiels, j'ai connu un départ tardif, car j'ai aussi joué et dirigé. J'ai eu la bonne fortune d'avoir un mentor du nom de Keith Jorgensen. Il a largement contribué au succès que j'ai pu connaître sur le terrain. Cela est dû en partie au fait que Keith faisait partie de l'association provinciale, ici en Alberta, et qu'il a pu faire état de mon potentiel à ce niveau. J'ai reçu quelques assignations et tout s'est bien déroulé pour moi.

J'ai moi aussi agi comme mentor auprès de nouveaux officiels dans ma région et ma province et, à leurs yeux, comme je suis membre du Conseil national, ils peuvent dire qu'ils ont reçu l'appui de l'ACAB. Mais, en réalité, il s'agit d'une aide à la pièce. Mon travail, quoique bien intentionné et, je l'espère, efficace, n'est pas formalisé. Il ne s'agit pas de remettre en question le travail formidable réalisé par une pléiade de mentors partout au pays au cours des dernières décennies, mais plutôt de lancer l'idée de mettre en place un système formel de mentorat. Il ne s'agit pas non plus de dénigrer ou minimiser le travail de ceux qui ont organisé des camps de l'ACAB et d'autres programmes mis sur pied pour favoriser la croissance de nos membres. Cependant, le succès de ces activités a reposé sur la volonté et l'engagement de bénévoles qui ont dû y mettre de longues heures afin de lancer ces camps et ces stages.

Nous devons mettre sur pied des voies d'accès reconnues afin que les officiels puissent atteindre leurs objectifs. Peu nombreux sont ceux qui aspirent à arbitrer au niveau international. Il faut mettre en place un système d'identification qui ne tienne pas compte de leur lieu de résidence afin d'aider les candidats potentiels à entreprendre leur route vers leur but. Ce cheminement doit s'aligner sur le modèle créé par FIBA et il nous faudra trouver ces candidats en très bas âge, à tout le moins selon les protocoles actuellement en place. Nous avons besoin de voies d'accès pour les officiels qui souhaitent devenir les meilleurs dans leur région. Comment progresser si l'on vit dans une région où l'accès à la formation et à la rétroaction est difficile à trouver? Par le passé, il y avait peut-être un stage à l'automne de façon irrégulière. Aujourd'hui, ce n'est pas un modèle qui soit la seule façon d'identifier le talent et de le développer.

Comment ces voies d'accès seront-elles créées et disséminées partout au pays? Voilà la direction dans laquelle l'évolution de l'ACAB, de CB et de la CCOB doit pointer. L'ACAB est un organisme qui compte approximativement 4 000 membres. Tel que mentionné précédemment, le Conseil national se compose de 26 bénévoles. Toutes ces personnes sont passionnées pour notre sport, mais elles ont aussi des emplois et des carrières pour payer leurs factures. La mise au point du matériel éducatif, la distribution aux membres, la communication avec FIBA, la révision des documents du PNCO et l'exécution d'une myriade d'autres tâches excèdent le cadre de 26 bénévoles. La réponse est claire. Il faut du personnel professionnel payé à temps complet. L'ACAB n'est pas un employeur. Nous

n'avons pas les fonds ni ne pouvons y avoir accès. Canada Basketball est l'organisme qui peut, dans le cadre de son plan d'affaires, explorer des options pour appuyer nos objectifs et accroître le nombre d'opportunités pour les officiels canadiens. Notre organisme national de régie a réalisé un travail formidable en matière de progression des joueurs et des entraîneurs. Il n'y a qu'à regarder les récents succès des équipes nationales sur la scène internationale, chez les hommes et les femmes, à divers niveaux d'âge. Si vous avez l'occasion d'y jeter un coup d'oeil, je suis convaincu que vous serez impressionné par les programmes et le matériel éducatif axés sur la formation des entraîneurs. La même chose est possible pour les officiels. Il faudra du temps, mais c'est tout à fait possible. Une partie de l'information et des idées sont déjà en place. La CCOB est le véhicule pour en faire davantage.

Imaginez un système dans lequel les officiels ont accès à des plans personnalisés d'entraînement en fonction de leurs objectifs. Imaginez un système où les officiels peuvent se brancher et réviser l'information avant de commencer leur programme PNCO. Imaginez un système où les officiels peuvent se mettre à jour dès que de nouvelles séquences vidéos sont publiées afin de clarifier les règles et les mécaniques à utiliser à divers niveaux de compétition. Imaginez un système au sein duquel les officiels sont identifiés et, s'ils se qualifient, sont recommandés pour participer à des programmes avancés d'entraînement qui peuvent faire appel aux meilleurs éléments de la structure d'arbitrage de FIBA. Le Canada est unique dans le monde de l'arbitrage. Nos membres ont démontré leurs aptitudes à de multiples occasions. L'occasion de bâtir sur ces réussites et édifier un système encore meilleur est à notre portée. Le but de la CCOB est de faire de cette vision une réalité. Quel rôle jouera l'ACAB au sein de cette commission? Tout simplement, les membres de l'ACAB sont les experts techniques lorsqu'il est question d'arbitrage. Notre organisme jouera un rôle primordial en fournissant la connaissance et l'expertise dont se serviront les membres du personnel professionnel pour mettre en place des programmes efficaces et du matériel livrable à nos membres partout au pays.